



MOT DU MAIRE

Après plusieurs mois de « jamais vu », l'espoir de reprendre une vie, presque normale, s'annonce en cet été. Si cette période écoulée a vu les soignants mis à l'honneur (bravo à vous !), je n'oublie pas la responsabilité dont ont fait preuve la plupart des hommes et des femmes de notre pays et le respect des règles établies par beaucoup d'entre vous. Merci à tous ! Continuons de respecter les gestes barrières. Mais quelle tristesse de voir les rues de notre village, le hall d'accueil de la mairie, l'école, la salle des fêtes, le terrain du Ceix sans vie ou si peu ! Quelle fierté de voir la solidarité se développer entre voisins et amis, jeunes et anciens, enfants et parents, ancienne et nouvelle équipe municipale ! Quelle privilège d'avoir vécu cette période à Gimeaux à travers les chemins, dans nos cours et nos jardins ! Quelle frustration de ne pas avoir débuté notre mandat d'élus municipaux dès l'élection passée !

Nous avons patienté deux mois. Depuis fin mai, les 11 conseillers municipaux à qui vous avez accordé votre confiance sont au travail : installation, élections du maire et des adjoints, délégations dans les organismes partenaires, commissions communales, vote du budget, lancement des premières actions... Ça y est, nous y sommes !

Pour ma part, j'ai été élu à la Présidence de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, le 16 juillet dernier. J'exercerai cette fonction avec autant d'investissement et de sérieux que j'estime remplir ma fonction de maire. Je n'oublierai pas que je tiens cette seconde responsabilité seulement, et seulement, parce que vous m'avez renouvelé votre confiance le 15 mars dernier. Vous pourrez continuer de compter sur moi et sur ma disponibilité pour notre village.

Je reste convaincu que par l'action de tous, élus et gimeaudais, il fera toujours aussi bon vivre à Gimeaux, dans ce « monde d'après ».

Sébastien GUILLOT, *Maire de Gimeaux*

BIEN ÉLUS ET ENFIN INSTALLÉS

Le 15 mars dernier, 66 % des gimeaudais se sont déplacés pour voter dans le cadre des élections municipales. Cette mobilisation est nettement supérieure à celle relevée au niveau national.

Les 11 membres de la liste « Bien vivre à Gimeaux, continuez, naturellement ensemble » remercient celles et ceux qui ont participé à ce scrutin. La présence de 208 votants, leur civisme et leurs attitudes sanitaires responsables ont fait vivre la démocratie à Gimeaux.

La nouvelle équipe a été élue avec des suffrages favorables compris entre 91 et 98 % des voix. Chaque conseiller municipal a été choisi par 60 à 63 % d'inscrits sur la liste électorale (315) donc par une large majorité de Gimeaudais.

La légitimité de chacun est ainsi bien réelle ; le mandat pouvait donc commencer.

La crise sanitaire liée au Covid19 en a décidé autrement !

Ce n'est que le 26 mai 2020, que ces 11 élus se sont retrouvés, à huis clos, pour le 1^{er} conseil municipal du mandat 2020 / 2026.

Ce sont dans des conditions particulières qu'ont été installés vos nouveaux élus : pas de public, pas de discours, des masques ou visières, du gel hydroalcoolique, une distanciation sociale obligatoire... Mais soyez-en sûr, la motivation et l'envie de servir les Gimeaudais étaient bien présentes. Depuis cette date, chacun dans son rôle s'est mis au travail.



De gauche à droite : 1^{er} rang : Philippe Savy, Roland Chanier, Sébastien Guillot, Séverine Granet, Michelle Llauro.

2^e rang : Nicole Gilles, Françoise Chaput, Valérie Domas.

3^e rang : Aurélie Lafay, Yves De Francesco, François Moulin.

ÉTÉ 2020, les horaires du secrétariat de mairie et de l'agence postale, encore incertains.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Agence postale et mairie : lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 45 et mercredi de 10 h 00 à 12 h 00

FERMETURE : Du 3 au 21 Août (inclus).

Une permanence sera assurée par les élus, les vendredis 7, 14 et 21 Août de 16 h 30 à 18 h 30.

En cas d'urgence, contacter le Maire ou les Adjoints.

Merci d'appeler en mairie avant de vous déplacer.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN ORDRE DE MARCHÉ !

Le 26 mai dernier, le 1^{er} conseil municipal du mandat a eu lieu. Les 11 élus ont été installés dans leur fonction de conseiller municipal. Cette séance a commencé par l’élection du Maire. Sébastien Guillot a été reconduit dans ses fonctions.

- La séance s’est poursuivie par l’élection des adjoints ; 3 postes ont été créés et ont été élus à l’unanimité :
- Roland Chanier au poste de 1^{er} adjoint en charge du cadre de vie, des agents techniques communaux et des bâtiments.
 - Séverine Granet au poste de 2^e adjointe en charge des affaires sociales, des affaires scolaires, des associations et des festivités.
 - Philippe Savy au poste de 3^e adjoint en charge de la voirie et de l’urbanisme.

Les 7 commissions communales

Pour un fonctionnement collectif et une meilleure préparation des projets et des actions à mener, le Conseil municipal a créé des commissions thématiques. Chaque élu, selon ses compétences et/ou ses centres d’intérêt, a librement intégré chacune d’elle ; le maire est membre de droit. La volonté des élus est que certaines commissions soient extra-municipales, c’est-à-dire ouvertes à la population. Une réflexion est menée dans ce sens pour préciser les modalités de cette démarche.

ACTIONS SOCIALES – LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Séverine Granet, Nicole Gilles, Aurélie Lafay, Michelle Llauro et François Moulin sont membres élus de cette commission. Le conseil municipal a décidé de dissoudre le CCAS dans sa structure, mais certainement pas dans ses fonctions : aides sociales, animations intergénérationnelles pour tous, repas des plus de 65 ans... La commission sera complétée par 5 Gimeaudais nommés par le Maire.



TRAVAUX – URBANISME – VOIRIE

Roland Chanier, Philippe Savy, Françoise Chaput, François Moulin et Yves De Francesco.

FINANCES

Roland Chanier, Philippe Savy, Françoise Chaput, Aurélie Lafay et Michelle Llauro.

CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – HABITAT

Roland Chanier, Séverine Granet, Yves De Francesco, Nicole Gilles et Valérie Domas.

ASSOCIATIONS – JEUNESSE FESTIVITÉS

Séverine Granet, Nicole Gilles, Valérie Domas, Aurélie Lafay et Yves De Francesco.



COMMUNICATION – INFORMATIONS

Roland Chanier, Séverine Granet, Philippe Savy, Françoise Chaput, François Moulin et Valérie Domas.

CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Dans chaque commune, il est institué une commission chargée d’examiner les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions prises par le Maire et chargée de s’assurer de la régularité de la liste électorale. Yves De Francesco (titulaire) et Aurélie Lafay (suppléante) seront les membres élus de cette commission qui sera complétée par un représentant du Tribunal de Grande Instance et un représentant de l’Administration, nommés par le Préfet.

Des compétences déléguées

La municipalité, au rythme des mandats précédents, a décidé de déléguer certaines de ses compétences à d’autres organismes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE



Conformément à la loi qui s’applique pour des communes comme Gimeaux (population), M. Sébastien Guillot, Maire, est désigné conseiller communautaire titulaire et M. Roland Chanier, 1^{er} adjoint, conseiller communautaire suppléant.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GROUPEMENT PÉDAGOGIQUE YSSAC-GIMEAUX (SIRPYG)

- Délégués titulaires : Sébastien Guillot, Séverine Granet et Yves De Francesco.
- Déléguées suppléantes : Valérie Domas et Aurélie Lafay.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES) MORGE ET CHAMBARON (SIAMC)

- Délégués titulaires : Sébastien Guillot et Roland Chanier.
- Délégué suppléant : François Moulin.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ASSAINISSEMENT DE LA RIVE DROITE DE LA MORGE (SIARD) POUR L’ENTRETIEN DES FOSSES

- Délégué titulaire : Roland Chanier.
- Déléguée suppléante : Nicole Gilles.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA PLAINE DE RIOM (SIAEP DE LA PLAINE DE RIOM)

- Délégués titulaires : Philippe Savy et François Moulin.
- Délégué suppléant : Roland Chanier*.

* Est aussi représentant de la commune à la SPL SEMERAP

L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF SMAF) POUR LE PORTAGE FINANCIER D’ACHAT DE TERRAIN OU DE BÂTIMENT

- Délégué titulaire : Philippe Savy.
- Déléguée suppléante : Michelle Llauro.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU PUY-DE-DÔME - SECTEUR INTERCOMMUNAL D’ÉNERGIE DE MANZAT (SIEG)

- Délégué titulaire : Philippe Savy.
- Déléguée suppléante : Valérie Domas.

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT D’INITIATIVE ET D’EXPRES-SION CULTURELLE DES TERRITOIRES DU PAYS « DES BRAYAUDS ET DES COMBRAILLES » (SIET)

- Déléguée titulaire : Nicole Gilles.
- Délégué suppléant : Yves De Francesco.

COMITÉ NATIONAL D’ACTION SOCIALE (CNAS)

- Représentante des élus : Michelle Llauro.
- Représentante des agents : Christine Perrin - Secrétaire de mairie.

MISSION LOCALE POUR L’INSERTION PROFESSIONNELLE DES - DE 25 ANS

- Déléguée titulaire* : Séverine Granet
- Déléguée suppléante* : Nicole Gilles

SYNDICAT DU BOIS DE L’AUMONE (SBA)

- Délégué* : François MOULIN

* proposé à la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge qui désignera ses représentants en septembre.



UN BUDGET POUR RESPECTER LES ENGAGEMENTS PASSÉS ET ENVISAGER L’AVENIR



Cette année, l’établissement et le vote du budget se sont faits dans un contexte particulier : renouvellement du conseil municipal, crise sanitaire, installation tardive des nouveaux élus, report de la date butoir de vote au 31 juillet.

En février 2020, l’ancienne équipe municipale avait clôturé les comptes de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement 65 695 €
- Excédent d’investissement 3 653 €

La situation financière de la commune reste saine, mais fragile ; l’équipe élue en mars 2020 a donc pu établir un budget maîtrisé sur les dépenses de gestion quotidienne (fonctionnement des services, entretien du patrimoine communal, personnel...) et sérieux sur les investissements à lancer ou à financer.

Le budget de fonctionnement 2020 s’équilibre à 262 000 €, alors que pour l’année 2019, la consommation des crédits s’établissait à 194 985 € et l’encaissement des recettes (hors excédent de trésorerie) à 213 487 €.

Les recettes 2020 proviennent pour :

- 23 % des excédents antérieurs cumulés
- 20 % des dotations et participations de l’Etat
- 40 % de la fiscalité
- 17 % des loyers, redevances, remboursements de services ou de personnel.

Les dépenses de l’année en cours doivent tenir compte, tant de la crise sanitaire, que du maintien de la qualité des services apportés (personnel communal) ou de l’entretien du patrimoine ; elles se répartissent ainsi :



LES TAUX COMMUNAUX

Si le taux de taxe d’habitation a été gelé par le gouvernement dans le cadre de la suppression de la taxe d’habitation, aucune augmentation des 2 autres taux communaux n’a été votée cette année.

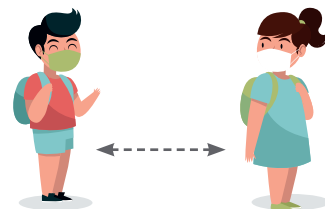
DÉPENSES IMPRÉVUES	18 000,00 €		
CHARGES FINANCIÈRES	2 085,00 €		
VERSEMENTS DE PÉRÉQUATION	13 252,00 €		
INDEMNITÉS DES ÉLUS	18 450,00 €		
CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES OU ASSOCIATIONS	33 700,00 €		
FONCTIONNEMENT COURANT ET QUOTIDIEN DES SERVICES	75 563,00 €		
CHARGES DE PERSONNEL		100 950,00 €	

Le budget d’investissement 2020 s’équilibre à 229 000 € ; il est certes élevé par rapport aux années antérieures, mais respecte les engagements de l’équipe municipale précédente : payer la part communale relative aux travaux d’aménagement de l’avenue de la Libération (environ 100 000 €). Entre dépenses et recettes perçues pour cette opération menée en 2019, il sera nécessaire d’emprunter à hauteur de 70 000 € et de faire une avance de trésorerie (TVA récupérée en 2022) de 27 000 €.

Les autres dépenses envisagées, au-delà du remboursement de l’emprunt antérieur déjà contracté (6 000 €), sont les suivantes : près de 20 000 € d’études pour la faisabilité technique et financière de l’aménagement de la salle des fêtes et de la mairie, ainsi que pour la refonte du site internet de la commune ; 3 500 € d’achat de matériels neufs pour les services techniques et l’école.

Ce budget difficile à établir doit permettre aux élus municipaux d’entrer de plein pied dans le mandat 2020/2026 et de préparer l’avenir de la commune.

	Taux 2020	Taux moyen Communauté de communes (2018)	Taux moyen Département (2018)
Taxe Habitation	7,94 %	8,40%	10,10%
Foncier Bâti	13,26 %	13,69%	14,79%
Foncier Non Bâti	62,41 %	66,16%	75,57%



CRISE SANITAIRE : GESTION ET SOLIDARITÉ PARTAGÉES

Du 17 mars au 11 mai dernier, confinement et déconfinement ont obligé les élus municipaux à mettre en place un suivi quotidien de la crise dans un objectif de solidarité pour tous les Gimeaudaires. Cette crise sanitaire a été gérée par l'ancienne équipe municipale, soutenue par la nouvelle, même si celle-ci, élue le 15 mars, n'a été installée que le 26 mai.

Des contacts réguliers avec les personnes de plus de 65 ans

Plus de 20 personnes ont été contactées téléphoniquement chaque semaine par des élus, et ceci, pendant les 8 semaines de confinement. L'objectif de ces appels était de maintenir du lien social et d'intervenir en cas de besoin auprès des personnes seules ou de couples nécessitant un accompagnement ; les discussions, les services rendus tournaient autour des achats alimentaires, des renouvellements des ordonnances médicales, de la fourniture d'attestations de sortie (obligatoire à cette époque), du retrait d'argent, de problèmes de santé voire d'hospitalisation et de mesures sociales, du rappel des gestes barrières...

Des nouvelles de tous étaient prises régulièrement par les élus au travers d'échanges avec amis ou voisinage.

Distributions de masques

8 couturières bénévoles Gimeaudaires (Michelle Llaurado, Anne-Marie Privat, Liliane Martin, Eliane Plane, Elisabeth Rodriguez, Andrée Delcroix, Aurélie Lafay et Nicole Gilles) se sont affrénées à la confection de près de 300 « masques tissus lavables ».

220 masques adultes ont été remis, par les élus, aux Gimeaudaires qui en ont fait la demande.

62 masques ont été donnés à tous les écoliers du Regroupement Pédagogique Yssac /Gimeaux.

Une distribution de masques « Grand public » réutilisables, offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été organisée à la Salle des Fêtes les 29 et 30 mai ; ceux offerts par le Département ont été distribués en boîte aux lettres le 19 juin. Si vous avez été oubliés, n'hésitez pas à passer en mairie ou à contacter S. Granet.

La commune a aussi fait l'acquisition de masques chirurgicaux et de visières (conçues par un jeune habitant de Saint-Hilaire-La-Croix)

pour les employés communaux et les élus, pour les réunions ou les rendez-vous.

Une reprise de l'école sous haute protection sanitaire

Là encore, les réflexions menées et les décisions ont toutes été prises dans la concertation et le partage. Réunions et échanges téléphoniques avec l'équipe enseignante et les services de la Communauté de communes, interventions sur place des élus, ont permis aux enfants qui le souhaitaient (jusqu'au 19/06), puis à tous à compter du 22 juin, de retrouver leur classe !

Voici quelques actions pour rendre le protocole sanitaire opérationnel :

- achat et installation à l'entrée de chaque classe de distributeurs de mousse hydro-alcoolique
- installation des salles de classe en respectant la distanciation physique entre chaque élève et avec l'enseignant
- mise à disposition de la salle des associations pour une garderie
- marquage au sol dans la cour de récréation pour visualiser le mètre de distanciation
- entretien, plusieurs fois par jour, des salles de classe, de garderie et de cantine.
- utilisation du réfectoire de cantine pour les seuls élèves scolarisés à Gimeaux ; les autres ont déjeuné dans la salle polyvalente d'Yssac.

Un stock de produits d'entretien et d'hygiène à refaire

Bien aidé par le fournisseur habituel de produits d'entretien de la commune, il a été nécessaire de revoir, au-delà du temps de travail passé et de la fréquence d'intervention, chaque produit pour faire face, soit aux besoins accrus (papier essuie-main et savon), soit aux nouvelles normes (produit bactéricide remplacé par du virucide pour sol et surface). L'utilisation de nouveaux produits sera pérennisée. Les habitudes prises doivent rester.

N'oublions pas que malgré l'ensemble des mesures ou décisions prises par les acteurs du déconfinement, rien ne remplacera les gestes barrières toujours en vigueur : restons vigilants ! Gardons nos habitudes du printemps 2020 !

- **Mardi 1^{er} septembre.**
Rentrée scolaire
- **Samedi 5 et Dimanche 6 septembre**
Fête patronale, Amicale Laïque
- **Samedi 10 octobre à 20 H 30**
L'Ensemble Mandragore (Eglise de Gimeaux)
- **Mercredi 11 novembre à 9 H 45**
Cérémonie du 11 Novembre
- **Vendredi 27 novembre**
Bar à huîtres, Amicale Laïque
- **Vendredi 4 et Samedi 5 décembre**
Téléthon (à confirmer)
- **Samedi 12 décembre**
Noël des enfants, Amicale Laïque
- **Dimanche 13 décembre**
Marché de Noël, Noël Magique.

AGENDA

À CONFIRMER



L'actualité de Gimeaux sur Facebook !

Retrouvez toutes les informations concernant votre commune en temps réel, sur le compte Facebook « MAIRIE DE GIMEAUX », qui sera accessible depuis le site internet de la mairie :

<http://www.ville-gimeaux.com/>

Les infos municipales, version papier, continueront à être distribués en boîtes aux lettres.

UN AGENT TECHNIQUE SAISONNIER POUR ENTREtenir LA COMMUNE

Gaël Le Sommer est arrivé au sein de l'équipe des agents municipaux le 15 mai dernier. Arrosage, tonte, arrachage des herbes dans les rues, débroussaillage et divers travaux sur les espaces publics ou les bâtiments communaux sont autant de missions confiées à Gaël pour aider Denis Vexenat, l'agent technique titulaire pendant la période estivale. Notons que cet agent exerce aussi les mêmes fonctions sur la commune de Blot-L'Eglise.

Il fera partie des effectifs municipaux (4 agents) jusqu'au 15 octobre 2020.

